

## **Définition des politiques municipales**



## *Saint-Avé, Solidaire et Durable*

Garder dans le temps, une identité, un sens collectif, **un dynamisme à long terme.**

*Pour se projeter dans l'avenir, la ville a besoin de tout son passé, de sa mémoire, de son patrimoine, de sa diversité culturelle et de projets multidimensionnels.*

- *politique de l'aménagement durable*
- *politique de la mobilité*
- *politique de l'économie*
- *politique du patrimoine*
- *politique de l'identité de la ville*

# Politique de l'aménagement durable

## Politique de la ville

**Développer un projet urbain, confortant le cœur de ville et les quartiers déjà urbanisés, dans un souci de cohérence globale.**

- Développer et densifier harmonieusement la ville, les logements, les commerces et services, les zones d'activités, dans un cadre de qualité, soucieux de la préservation de l'environnement et du bien vivre ensemble.
- Construire des logements pour toutes les populations, en favorisant l'habitat sain et la performance énergétique.
- Identifier et structurer le centre ville ; mettre en œuvre un urbanisme commercial qui consolide les commerces et services.
- Maîtriser le prix du foncier pour favoriser l'accès au logement de tous et l'implantation d'entreprises.
- Privilégier la politique de réserves foncières.
- Intégrer les déplacements et modes de transport dans les opérations d'aménagement.

## Politique de l'environnement

**Maintenir, valoriser la qualité et la diversité de notre capital écologique pour le transmettre aux générations futures, après amélioration et mise en valeur.**

- Renforcer la protection des espaces naturels et de la biodiversité.
- Préserver la coupure verte entre Vannes et Saint-Avé.
- Préserver les zones humides, les cours d'eau, les chemins creux, les haies, les sites remarquables ... pour assurer l'équilibre et la régulation de l'écosystème.

# Politique de la mobilité

**Permettre à l'ensemble des usagers de circuler dans de bonnes conditions de sécurité, d'accessibilité et de confort, quel que soit le mode de locomotion choisi.**

- ➔ Prioriser la logique de déplacement, en prenant en compte l'ordre de priorité suivant : personne à mobilité réduite, piéton, vélo, transport collectif, automobile, poids lourd - selon les possibilités et la typologie de la voie concernée.

**Garantir la mobilité, limiter les sources d'émission de gaz à effet de serre et réduire la consommation d'énergie fossile.**

## **Mobilité**

- ➔ Favoriser et mettre en cohérence toutes les formes de mobilité (alter modalité), tant sur les modes que sur les continuités extra-communales, en offrant une alternative à la voiture (éco mobilité), par intégration à l'environnement actuel et en amont de chaque projet urbanistique.
- ➔ Favoriser la place du vélo par encouragement des pratiques de celui-ci.
- ➔ Initier une démarche exemplaire avec les services pour optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles en favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle ; promouvoir la démarche auprès des entreprises importantes de la commune ou à l'intérieur des zones d'activités.

## **Déplacements doux**

- ➔ Relier avec continuité les quartiers au centre ville et entre eux par des liaisons douces renforçant le sentiment d'appartenance.
- ➔ Définir, mettre en œuvre et entretenir un réseau de chemins pérenne et multi-usages.
- ➔ Mettre en œuvre une forme de transport écologique alternatif.

## **Transport en commun**

- ➔ Promouvoir l'accessibilité aux transports en commun sur notre territoire avec un maillage efficace en destinations et fréquences ; inciter à leur utilisation notamment par une politique tarifaire accessible à tous.

**Limiter au maximum les accidents liés aux déplacements, par la sensibilisation de tous au thème de la prévention routière et pour toutes les formes de mobilité.**

- ➔ Renforcer l'intégration de la prévention routière en amont des projets d'aménagements urbains.
- ➔ Maintenir la signalisation routière claire et cohérente, conforme aux normes.
- ➔ Sensibiliser à l'éco-conduite, source de sécurité routière.
- ➔ Développer des actions en lien avec la gendarmerie et la police municipale, avec études des causes d'accidents.

# Politique de l'économie

## **Assurer le dynamisme économique de la commune.**

- Promouvoir, faire connaître les zones d'activités sur notre commune ; faire valoir l'attractivité de notre commune.
- Accueillir et dynamiser l'implantation d'entreprises notamment à caractère innovant et conforter les entreprises actuelles, au sein de zones d'activités de qualité (Qualiparc, cahier des charges...).
- Harmoniser et identifier les zones d'activités ; renforcer le traitement qualitatif.
- Engager la réflexion sur de nouvelles zones (➔ CAPV / SCOT)
- Favoriser et accompagner les liens inter-entreprises (encourager la création d'un « club entreprises ») et inter-acteurs économiques (commerces ...).
- Mettre en relation les entreprises, demandeurs d'emplois, étudiants, sur le territoire de Saint-Avé afin de favoriser le rapprochement de l'offre et de la demande sur notre territoire.

## **Protéger l'activité agricole - économie essentielle, et son espace - patrimoine de la commune.**

- Favoriser le maintien d'espaces agricoles viables et fonctionnels.
- Favoriser l'intégration de l'agriculture dans le tissu économique avéen.
- Favoriser les circuits courts pour rapprocher les produits du consommateur (AMAP ou non).
- Accompagner une agriculture plus diversifiée en encourageant une agriculture biologique ou de qualité.

# Politique du patrimoine

*du latin patrimonium, héritage du père.*

**Préserver, aménager et valoriser les différents paysages et éléments de paysages, pour maintenir « une ville à la campagne », tel un patrimoine naturel à transmettre.**

**Gérer et entretenir, valoriser le patrimoine immobilier et mobilier ; concevoir ou acheter de manière durable.**

## **Le patrimoine bâti communal**

- ➔ Mettre en œuvre un programme d'amélioration et d'entretien du patrimoine bâti communal intégrant les problématiques environnementales et de développement durable avec une bonne maîtrise des coûts de fonctionnement et d'entretien.
- ➔ Construire des bâtiments respectueux de l'environnement (type Haute Qualité Environnementale) en privilégiant la basse consommation d'énergie et en intégrant dès le départ les contraintes d'entretien.

## **Le patrimoine historique**

- ➔ Préserver et valoriser les divers patrimoines historiques : religieux, petit patrimoine, archéologique : croix, calvaires, lavoirs, fours à pain, camp de César, mégalithes et autres éléments patrimoniaux.

**Garder la mémoire de ce qui a été fait ou vécu, patrimoine immatériel, pour entretenir ou amener le sentiment d'appartenance, permettre aux nouveaux arrivants de s'approprier le passé.**

**Développer l'éducation bretonne pour une ouverture sur le monde et mieux connaître et respecter le territoire.**

*La culture bretonne est le patrimoine géographique, historique et humain de notre quotidien, ses racines, parfois à notre insu. Elle est vecteur d'une identité forte et reconnue et accompagne l'ancrage territorial des habitants. Loin d'un repli identitaire facteur d'exclusion, elle doit être facteur de cohésion sociale, d'intégration et d'assimilation des « nouveaux arrivants ».*

- ➔ Promouvoir les pratiques culturelles actuelles liées à ce patrimoine, sous toutes leurs formes.
- ➔ Atteindre le niveau 2 de la charte de l'Office de la langue Bretonne pour la fin du mandat actuel.

**Développer un tourisme de découverte et de loisirs, au sein du Parc Naturel Régional, complément du tourisme de littoral, pour permettre à chacun d'y trouver détente, lien social et culture.**

- ➔ Créer des circuits découverte incluant tourisme vert et tourisme de patrimoine historique.
- ➔ Créer des sites privilégiés accessibles, avec aménagement d'une zone de loisirs (habitats et activités).

**Rechercher une synergie avec les diverses instances territoriales.**

# Politique de l'identité de la ville

**Donner un sentiment d'appartenance au territoire ; créer une cohésion entre les Avéens.**

- Favoriser la convivialité.
- Accompagner de manière active la vie associative.
- Développer une communication active et citoyenne qui se nourrit de l'actualité, pour renforcer une identité.
- Faire émerger une manifestation événementielle pérenne, à partir des pratiques actuelles (associatives, conviviales, dynamiques).
- Rechercher la cohérence de réflexion entre les différents acteurs de la ville, pour les grandes actions collectives.
- Faire vivre et développer sur la commune les pôles d'échanges et de rencontres :
  - fête de quartier
  - forum association
  - forum entreprises
  - rallye inter-quartier intergénérationnel
  - lieux d'intergénération
  - programmation concertée de la vie culturelle
  - appels à participation
  - années thématiques
  - jeudis de l'été
  - ...

## *Saint-Avé, Solidaire et Durable*

Offrir une qualité de vie, par la mixité sociale et fonctionnelle, pour le bien vivre ensemble.

*C'est favoriser l'expression de nouvelles proximités : commerces et services de proximité, nature et loisirs de proximité, démocratie de proximité, proximités entre les différentes cultures, entre les groupes sociaux, entre les générations.*

- *politique du cadre de vie*
- *politique de services publics de proximité*
- *politique de proximité sociale*
- *politique d'éducation et de participation citoyenne*

# Politique du cadre de vie

**Disposer d'un centre-ville avec un niveau de services satisfaisant pour une commune de 12 000 habitants, où l'on trouve l'essentiel des biens et services.**

- Accueillir commerces et services, en recherchant la diversité et l'attractivité.
- Rendre les commerces et services accessibles à tous.
- Dynamiser le marché du dimanche matin.

**Offrir un cadre de vie sain, propre, fleuri et agréable que chaque habitant puisse s'approprier.**

**Aménager, entretenir les espaces publics et créer de nouveaux espaces communs de rencontre, récréatifs et environnementaux, avec une approche environnementale quantitative et spatiale.**

- Aménager et agrémenter les espaces publics pour favoriser la convivialité en intégrant une démarche de développement durable.
- Revenir à une gestion naturelle et simplifiée des espaces publics.
- Poursuivre une gestion différenciée des espaces verts et des bois.
- Créer un « sentier des amoureux » dans le bois de Kerozer.

**Entretenir régulièrement et faire évoluer le mobilier urbain durablement, en restant vigilant sur l'aspect esthétique.**

**Adapter les équipements publics répondant avec cohérence aux besoins de déplacement, de signalisation, d'éclairage, d'embellissement, de loisirs ... ; informer.**

# Politique de services publics de proximité

## **Maintenir et développer des services publics de proximité accueillants et efficaces.**

- ➔ Assurer la meilleure prise en charge de chacun, sans différentiation, par un accueil de qualité, pour une réponse adaptée, personnalisée et professionnalisée, la plus rapide possible.

## **Développer les équipements et créer de nouveaux services afin d'améliorer la qualité de la vie quotidienne et le cadre de vie.**

- ➔ Bien répondre aux attentes en confortant les services actuellement proposés et en créant de nouveaux services en fonction des besoins.
- ➔ Favoriser le bien vivre ensemble.
- ➔ Favoriser l'entraide et l'aide inter-générationnelle.
- ➔ Poursuivre l'action pour l'implantation d'un collège public.
- ➔ Exiger l'implantation d'une gendarmerie.

## **Pérenniser l'emploi sur Saint-Avé et lutter contre l'exclusion sociale ; promouvoir l'Espace Emploi en partenariat avec la Maison de l'Emploi.**

- ➔ Développer la proximité de l'Espace Emploi : lieu complémentaire au Pôle emploi, à mesure humaine et convivial, avec une écoute personnalisée et la connaissance du territoire économique de Saint-Avé.
- ➔ Développer l'Espace Emploi comme endroit ressource pour les entreprises et salariés : l'emploi, la formation.

## **Mieux prendre en compte les rythmes des usagers et des salariés dans l'organisation des services collectifs, afin de réduire les inégalités face au temps, notamment entre les femmes et les hommes, prévenir les situations d'exclusion.**

# Politique de la proximité sociale

*Les activités associatives, sportives et culturelles contribuent au bien-être physique et moral des Avéens, renforcent le lien social, le sentiment d'appartenance, d'identité et donc de reconnaissance.*

## Politique de la vie associative

### **Favoriser et faciliter une vie associative active, premier pas dans la participation à la vie de la cité.**

- Susciter et soutenir la rencontre de personnes pour qu'elles s'organisent autour de projets ou d'intérêts qu'elles ont en commun.
- Faciliter les contacts entre associations au travers des points qu'elles ont en commun à l'occasion d'actions ou d'activités communales.

## Politique de la vie sportive

### **Permettre la pratique d'une activité physique pour tous, de loisirs ; permettre la pratique de la compétition.**

- Faciliter et soutenir le fonctionnement des associations sportives.
- Améliorer les conditions d'accueil.
- Maintenir un niveau d'équipements de qualité permettant de répondre aux besoins des pratiquants.

## Politique de la culture

*Eduquer à la beauté et à la sensibilité, à différentes formes d'expressions artistiques, approfondir la connaissance de soi et des autres, apporter une certaine plénitude à l'existence. Concevoir la culture comme une pratique accessible à tous qui éclaire toutes les facettes de la vie au quotidien.*

*"La culture est à la vie ce que la fleur est au jardin, inutile mais essentielle".*

### **Définir un nouveau projet culturel (diagnostic, perspectives ...).**

### **Faciliter à tous, l'accès à la culture sous toutes ses formes, en levant les barrières financières et culturelles.**

- Permettre l'accès aux supports (livres ...) accessible à tous (portage... ).

### **Initier, former la population à la culture.**

- Sensibiliser les habitants à toutes les formes d'expression artistique.
- Développer les initiatives visant à faire partager l'action culturelle par tous les avéens.
- Favoriser l'épanouissement des pratiques culturelles et artistiques à destination de la jeunesse (de la petite enfance aux jeunes adultes) et ainsi renforcer leur attachement à un territoire.
- Donner à tous la possibilité de pratiquer et comprendre la musique, langage universel, par un enseignement musical de qualité en vue d'une pratique amateur ; permettre l'accès à un enseignement plus poussé ; proposer la sensibilisation à tous les genres musicaux dès l'enfance.
- Accompagner les pratiques culturelles du monde associatif avéen.
- Favoriser l'interdisciplinarité.
- Relayer sur le plan culturel les actions municipales ou associatives (jumelages, solidarité européenne ou internationale ...).
- Développer les initiatives visant à solliciter de nouveaux lecteurs.

### **Soutenir la création culturelle.**

- Développer les pratiques artistiques professionnelles et amateurs en s'appuyant notamment sur les ressources locales.
- Aider à l'émergence de projets artistiques.

### **Favoriser la diffusion culturelle.**

- Proposer une programmation variée et attractive à destination d'un public le plus large possible.
- Diversifier le fonds culturel.
- Développer la commande publique (1% culturel ...).
- Assurer une complémentarité et une synergie avec l'offre culturelle du Pays de Vannes.

### **S'appuyer sur le patrimoine avéen.**

# Politique d'éducation et de participation citoyenne

**Développer une information accessible à tous en matière de santé ; encourager les actions de prévention pour diminuer le nombre d'accidents, pour le mieux-être de chacun et une vie en harmonie.**

- Sensibiliser aux dommages causés par les accidents domestiques et risques ménagers notamment auprès des jeunes et des personnes âgées.
- Développer la prévention des comportements à risques ; anticiper les dérapages liés à la prise de produits illicites.

**Agir pour la sécurité et la tranquillité publique pour tous, par l'éducation et la prévention, par un travail de terrain, avec l'ensemble des acteurs du territoire.**

**Encourager la participation citoyenne, à partir de la pédagogie, de l'échange.**

*Face aux grands défis sociaux et environnementaux que notre société doit relever, rentrer en résistance en développant non pas des messages contre l'indifférence ou de résignation, mais en mettant en avant les valeurs humanistes, pour donner de l'espoir ; rechercher la pensée critique et non des relais de la pensée dominante ou individuelle.*

- Développer une culture et une pratique de la concertation afin d'améliorer l'écoute et la prise en compte des avis exprimés : susciter la parole du plus grand nombre et notamment de ceux qui ne se manifestent pas, afin de faire progresser l'expression citoyenne.
- Développer la pédagogie pour permettre de changer de pensée et donc de comportement.
- Encourager et favoriser le travail participatif (Conseil Municipal Enfants ...) et en réseaux (acteurs individuels ou regroupés) pour favoriser par transversalité, les échanges de savoirs, d'expérience...
- Améliorer la clarté et la transparence de l'action publique ainsi que sa diffusion auprès de la population.

**Faire découvrir et apprécier l'Europe par une meilleure connaissance de la vie au quotidien, des références historiques et culturelles dans les autres pays européens, notamment des plus récemment entrés dans l'Union européenne.**

*L'Europe est notre cadre supra national privilégié, espace d'échanges économiques, politiques, culturels et de dialogue permanent. Elle est garante de la paix entre les peuples et de l'avenir de nos sociétés démocratiques. Sa construction est toujours à faire, mais elle gouverne déjà nombre de nos lois. Une meilleure connaissance de nos similitudes, de nos différences et leur confrontation est un moteur permanent de progrès dans de nombreux aspects de la vie quotidienne (urbanisme, mode de vie, références culturelles...).*

- Informer sur les origines et les valeurs de l'Union européenne et le processus de construction européenne ; présenter les différentes institutions européennes.
- Sensibiliser à la notion de citoyenneté européenne ; faire émerger une citoyenneté européenne active.
- S'appuyer sur la pratique des comités de jumelages.
- S'inspirer des pratiques européennes et s'appuyer sur l'expérience vécue d'habitants avéens.
- Développer une cohérence et synergie entre les différents échelons territoriaux.

**Développer la solidarité internationale sur la base d'échanges culturels.**

*A l'époque du développement des communications planétaires et de la mondialisation, tous les pays sont devenus interdépendants. La prise de conscience des grandes inégalités entre les pays développés, émergents et ceux en voie de développement doit nous conduire à intégrer une notion d'égalité au niveau mondial et à trouver les voies de la solidarité à notre échelle. Elle doit rester dans le respect de la dignité humaine sociale et culturelle et rechercher l'échange au niveau des cultures.*

- Insuffler ou soutenir des projets de développement.
- Soutenir et encourager les actions associatives sur le terrain.

## *Saint-Avé, Solidaire et Durable*

Se réappropriier un projet politique et collectif,  
pour **réduire** les **inégalités sociales**  
et les **dégradations écologiques**.

*A l'échelon local, c'est la recherche d'un développement équitable sur un plan écologique et social, vis-à-vis du territoire et de l'ensemble de la planète.*

- *politique de la solidarité et de l'égalité des chances*
- *politique de l'éducation partagée*
  
- *politique de développement durable*
- *politique de préservation des ressources naturelles*
  
- *politique de la communication*

# Politique de la solidarité et de l'égalité des chances

**Favoriser l'accès au logement pour tous, accueillir de nouvelles populations et répondre aux attentes spécifiques des Avéens pour permettre à chacun de se loger dans des conditions satisfaisantes.**

- ⇒ Faciliter l'accès au logement social.
- ⇒ Favoriser l'accès au logement des jeunes ménages (accession, location, location – accession).
- ⇒ Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle.
- ⇒ Augmenter progressivement la part de logement social (de 12-13% vers 20%)
- ⇒ Développer le logement spécifique et adapté.
- ⇒ Permettre à tous les demandeurs de se loger, près de leur lieu de travail, dans des conditions satisfaisantes.
- ⇒ Améliorer les bâtiments existants par des travaux d'économie d'énergie et d'accessibilité.

**Trouver des réponses adaptées pour les personnes âgées dépendantes et les personnes avec handicap, en terme de logement, transport, déplacement, service à domicile, loisirs, culture, pour favoriser leur mieux-être au quotidien.**

- ⇒ Poursuivre la politique d'aménagement des logements pour personnes handicapées et dépendantes.
- ⇒ Créer des structures pour palier le manque de structures adaptées.
- ⇒ Favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible.
- ⇒ Tendre vers un relais gérontologique.
- ⇒ Rompre l'isolement des personnes ; faciliter leur intégration à la vie sociale.

**Se donner les moyens, socialement, de valoriser chaque âge de la vie au travers d'actions d'intérêts partagés, au travers de la lecture, des témoignages sur le passé, de l'histoire, la langue bretonne, du patrimoine...**

- ⇒ Rompre l'isolement ou l'enfermement propre à chaque âge.
- ⇒ Apprendre le respect des différences.
- ⇒ Apprendre le partage d'expériences où chacun y trouve son compte.
- ⇒ Favoriser l'entraide.

**Réduire les inégalités sociales et territoriales ; constituer un levier au service du développement local : qualité du cadre de vie, logement social, création d'emplois, économie solidaire, mobilisation des habitants, mobilité territoriale, consommation responsable.**

- ⇒ Mettre en place un observatoire des inégalités.

## **Intégrer le principe d'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les aspects de la vie quotidienne.**

### **la gouvernance de la ville**

- ➔ Encourager les femmes à oser des responsabilités, des rôles sociaux, les intéresser à la participation citoyenne ; faciliter la participation des femmes (horaire, garderie, etc.) en prenant en compte les mesures favorisant la gestion des temps.

### **la Ville comme employeur avec un souci d'exemplarité**

- ➔ Permettre la conciliation en couple entre le travail, la vie de famille et la vie sociale.

### **la Ville à titre d'entreprise de services publics**

- ➔ Développer une veille sur l'égalité hommes femmes, garçons/filles dans tous les domaines d'activités municipales.
- ➔ Contribuer à la participation des femmes au développement économique.
- ➔ Rééquilibrer la reconnaissance sociale hommes-femmes par la mise en avant les actions menées par les femmes, par la valorisation des métiers au féminin.
- ➔ Favoriser le progrès de la condition féminine à l'international.

## **Valoriser la laïcité.**

*La laïcité est une exigence démocratique. Elle suppose la neutralité du pouvoir public à l'égard de l'appartenance ou de la non-appartenance des citoyens à tel culte ou à telle conception philosophique. Dans un État laïque, qu'on soit croyant ou incroyant, qu'on soit catholique, musulman, protestant... ou athée, on est avant tout citoyen.*

- ➔ Mettre en valeur l'action publique ; mettre tous les Avéens en situation de faire des choix conformes à leurs croyances.

# Politique de l'éducation partagée

## **Assurer un accueil des enfants de moins de trois ans et diversifier les possibilités de choix.**

- Accueillir les enfants de 0 à 3 ans dans les structures adaptées gérées ou encouragées par la municipalité.
- Favoriser l'aide au développement, la socialisation des enfants et l'implication des parents (conseil des usagers), pour l'égalité de tous, dans la mixité sociale.
- Adapter les équipements aux besoins des parents (horaires atypiques).

## **Permettre sur le temps scolaire et périscolaire la mixité sociale et le respect de la laïcité, pour faire de nos jeunes, des citoyens ouverts sur l'Europe et le monde.**

- Contribuer à un service de qualité pour tous sur le temps scolaire et périscolaire.
- Améliorer les conditions d'enseignement, par la mise en place de technologies nouvelles.
- Favoriser l'égalité des chances en proposant dès l'enfance des pratiques culturelles, artistiques et sportives diversifiées.
- Apporter le soutien scolaire pour la réussite éducative.

## **Assurer un service de qualité au restaurant municipal, pour les collectivités (écoles, EPHAD).**

- Eduquer les enfants à l'équilibre et l'hygiène alimentaire.
- Offrir aux enfants une alimentation variée et équilibrée pour tous, sans gaspillage de nourriture.
- Intégrer des principes de développement durable : alimentation fréquente à base de produits biologiques, utilisation des matières premières de saison, des produits recyclables, ...
- Faire du repas un temps pédagogique et civique.
- Améliorer les conditions d'accueil pour que le temps de repas soit un moment agréable pour tous.
- Apporter une réponse à l'augmentation du nombre de convives et au nombre de personnes suivant des régimes.
- Assurer le portage des repas à domicile ; maintenir voire développer le service proposé.

**Contribuer à l'épanouissement des jeunes, et à leur intégration dans la société, par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.**

- Permettre l'accès de tous aux activités, en favorisant la mixité sociale et une politique tarifaire adaptée.
- Agir pour l'égalité des chances en proposant une gamme variée de découvertes, de pratiques culturelles et sportives.
- Lutter contre toutes les formes de discriminations.
- Favoriser le lien social à travers les actions éducatives.
- Rendre les jeunes acteurs de leurs loisirs en les accompagnant dans leurs démarches de projets.
- Organiser des loisirs pour tous en contribuant à favoriser le développement individuel par des actions éducatives et le développement local en participant à l'attractivité du territoire.
- Apprendre aux enfants le respect de l'environnement, la sensibilisation à l'éco-citoyenneté.
- Rechercher la découverte du territoire par des actions éducatives.
- Répondre à l'augmentation démographique.
- Encourager, associer les jeunes à certaines actions municipales et réciproquement.

**Développer l'aide à la parentalité, accompagner les parents pour faire face à leurs difficultés dans leur mission d'éducation ; Donner la parole aux parents (conseil de parents)**

## Politique de développement durable

**Satisfaire aux besoins de l'actuelle génération sans compromettre les besoins des générations futures.**

- Mettre en place l'outil de la politique de Développement Durable, l'Agenda 21 local, comme prisme de l'ensemble de nos politiques municipales ; faire vivre l'Agenda 21.
- Inscrire dans chaque nouveau projet communal, la culture Développement Durable, avec recherche de la transversalité et de la participation.
- Assurer la durabilité de la commune en intégrant progressivement l'ensemble des politiques municipales dans le développement durable. Ce qui implique la définition de ces politiques, leur déclinaison en terme d'objectifs, la vérification de cohérence globale Développement Durable, leur mise en œuvre opérationnelle, leur évaluation.
- Diminuer l'empreinte écologique de la ville en compensant ses impacts et en tendant à rembourser sa « dette écologique ».

# Politique de préservation des ressources naturelles

## Politique de l'eau

**Construire la place de l'eau, dans son cycle et sur son bassin versant ; éviter le gaspillage, sensibiliser les utilisateurs.**

### **Prix de l'eau**

- ➔ Agir pour un prix de l'eau équitable, avec une facturation progressive en fonction de la consommation; militer pour un prix homogène sur le bassin de vie.

### **Qualité de l'eau**

- ➔ Protéger la ressource ; être en recherche constante d'amélioration de la qualité.
- ➔ Agir pour une agriculture respectueuse de l'environnement.

### **Aspect quantitatif de la ressource**

- ➔ Tendre vers une autosuffisance en terme de ressource, avec une recherche soutenue de nouvelles ressources.

### **Communiquer**

- ➔ Informer régulièrement la population et de manière complète sur la qualité, l'origine, le mode de production...

### **Economie d'eau**

- ➔ S'appuyer sur l'exemplarité recherchée de la commune.
- ➔ Bien gérer les eaux forées.
- ➔ Inciter réellement la population et les entreprises aux économies d'eau.
- ➔ Agir sur des usages différenciés de l'eau (bassin, système de récupération ...).

### **Assainissement**

- ➔ Supprimer tout rejet d'eau polluée, en amont et en aval et disposer d'une veille technologique assurant la meilleure rentabilité et adaptabilité des investissements communaux.
- ➔ Optimiser le rendement et la qualité du réseau et être capable d'innover.

### **Service Public d'Assainissement Non Collectif**

- ➔ Favoriser les conditions pour supprimer toute pollution par eau usée dans le sol et obtenir zéro point noir.

### **Organisation**

- ➔ Militer pour une compétence bassin de vie / intercommunalité.
- ➔ Analyser les conséquences et les nouvelles données d'un changement de compétences du Syndicat Départemental de l'Eau.
- ➔ S'interroger pour la fin de mandat sur la pertinence des modes de gestion de l'eau et des structures afin de disposer du service le plus efficace pour l'Avéen.

## Politique de l'énergie

**Lutter contre l'émission des gaz à effet de serre et limiter la consommation d'énergie fossile, pour protéger notre planète.**

**Rechercher la sobriété énergétique.**

- ➔ Limiter les consommations d'énergie dans les bâtiments communaux et publics, en modifiant les habitudes et en tendant vers une gestion technique des bâtiments.
- ➔ Informer les habitants des bons usages de l'énergie.

**Rechercher l'efficacité énergétique.**

- ➔ Réduire progressivement les consommations municipales d'énergie des bâtiments existants, après audit, par une planification hiérarchisée des travaux à réaliser.
- ➔ Systématiser sur les bâtiments communaux nouveaux, la recherche de l'efficacité énergétique avec la norme basse consommation BBC puis tendre vers du passif et du positif.
- ➔ Créer une dynamique de recherche de l'efficacité énergétique sur les nouvelles constructions (publiques et privées).
- ➔ Etre acteur de la politique de réhabilitation énergétique des logements avéens, par la sensibilisation, le conseil, la recherche de dispositifs financiers, la mise en relation avec les professionnels.

**Développer les énergies renouvelables.**

- ➔ Développer les productions d'énergies renouvelables par la collectivité, en systématisant la production solaire photovoltaïque sur les nouveaux bâtiments, en recherchant de manière volontariste les formes d'énergies renouvelables possibles.

## Politique des déchets

**Réduire les déchets pour limiter les impacts environnementaux.**

- ➔ Réduire la production de déchets ultimes et verts ; encourager une réduction à la source en privilégiant les produits les moins emballés ; sensibiliser à un tri efficace ; limiter la production municipale de déchets ; mettre en place un « plan communal de réduction de déchets ».
- ➔ Limiter la production municipale de déchets.
- ➔ Permettre une gestion de nos déchets autres (remblais) en local.
- ➔ Militer pour une filière simple de traitement des déchets, courte et propre ; communiquer auprès des Avéens.

# Politique de communication

*Chaque Avéen doit se sentir fier de sa commune, accueilli, informé, ancré dans son territoire, solidaire, acteur quel que soit son âge, sa condition sociale ou physique, son sexe.*

**Créer et accompagner la construction de l'identité de la ville pour renforcer le sentiment d'appartenance.**

**Partager une identité repérée et valorisée qui fédère toutes les énergies avéennes.**

- ➔ Définir une communication adaptée à chaque secteur de la vie municipale.
- ➔ Déterminer une communication active et citoyenne qui se nourrit de l'actualité pour se forger une identité.
- ➔ Organiser la participation des citoyens et des acteurs de la vie avéenne aux projets et aux activités municipales.

**Renforcer les points forts déjà existants, le lien social, la participation, la solidarité, la convivialité et l'attractivité de notre commune.**

- ➔ D'une communication essentiellement axée sur l'information (communication descendante), tendre vers une communication axée sur la citoyenneté, rendant les Avéens acteurs, grâce à la construction de la communication remontante.

**Favoriser une communication par l'écrit attrayante, qui interpelle le lecteur dans son quotidien et dont le message politique met en évidence le rapport à un besoin potentiel.**

**Faciliter les échanges avec les Avéens par la communication orale pour une meilleure compréhension et explicitation de nos objectifs politiques.**

- ➔ Favoriser les occasions d'expression collective, par groupe ou individuellement à partir de supports ou de thèmes précis élaborés auparavant.

**Faire que par l'image et l'objet, les Avéens se reconnaissent visuellement dans ce qui leur est proposé.**

**Concentrer, notamment par les "années thématiques", l'attention et l'action des Avéens sur un même domaine de la vie en société, en mobilisant leurs diverses compétences et en s'appuyant sur des pôles d'échanges ou de rencontres existants où à créer.**

## *Saint-Avé, solidaire et durable*

Assurer une **gestion efficiente des ressources.**

- *politique de maîtrise financière*
- *politique de gestion administrative*

# Politique de maîtrise financière

*La charge financière n'est pas un legs pour les générations futures : la dette doit servir l'investissement productif et le bien-être des Avéens.*

**Rechercher une gestion financière efficiente pour atteindre les objectifs ; maîtriser les coûts et rechercher de nouveaux financements.**

- ➔ Maîtriser les coûts par un contrôle de gestion efficient.
- ➔ Mettre en place au sein de tous nos services marchands, les outils de contrôle et d'analyse pour rationaliser les prestations offertes et pour mieux étayer les échanges.
- ➔ Développer les partenariats financiers.

**Mettre en place des stratégies financières et responsabiliser les agents par une politique d'engagements décentralisée et de suivi budgétaire.**

- ➔ Rendre les acheteurs publics responsables dans leurs acquisitions, avec des critères de développement durable, tout en favorisant le rapport qualité / prix.
- ➔ Développer les groupements de commandes.
- ➔ Rechercher l'emprunt de manière pertinente ; favoriser les banques mutualistes, coopératives, éthiques, solidaires.
- ➔ Augmenter le nombre de marchés publics prenant en compte des critères environnementaux ; modifier nos cahiers des charges en fonction de ces critères ; privilégier la dématérialisation.

**Maîtriser la dette et les dépenses de fonctionnement.**

- ➔ Mettre à jour annuellement le plan pluriannuel d'investissement.
- ➔ Mettre en œuvre annuellement les études de perspectives financières.

# Politique de l'administration municipale

*Cette politique s'inscrit dans le cadre de la fonction publique territoriale et le respect des instances paritaires. Les agents territoriaux sont les réalisateurs au quotidien de l'action définie politiquement. Tout en restant neutres, au service de la collectivité, ils sont directement acteurs du message municipal et portent une partie de l'image et de l'identité de la ville aux yeux des Avéens. Le message politique doit également les concerner concrètement, avec une forme d'exemplarité.*

## **Mettre en œuvre les conditions pour favoriser le bien-être et l'épanouissement des agents.**

- Mener une politique équitable en matière de recrutement ; rechercher d'abord en interne des compétences.
- Réduire l'emploi précaire ; respecter la réglementation d'accueil de personnel handicapé.
- Savoir accueillir et intégrer chaque nouvel arrivant.
- Favoriser en interne l'ascension sociale.
- Valoriser l'action et la reconnaissance de chaque agent.

## **Favoriser le maintien, le développement et la mutualisation des compétences.**

- Rechercher le bon équilibre entre fidélisation et nécessité de renouvellement.
- Assurer la transmission de la mémoire, des savoirs et des compétences.
- Développer la maîtrise d'œuvre interne.
- Mettre en place les conditions pour une gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences.
- Mener un programme de formation adaptée aux évolutions de la collectivité et de la société.

## **Développer une politique d'appropriation des objectifs et d'amélioration continue.**

- Fédérer les agents autour de l'intérêt collectif et favoriser la transversalité.
- Accentuer la dynamique consultative et participative.

## **Instaurer une véritable communication interne, pour développer la cohésion d'équipe.**

## **Insérer la collectivité dans la dynamique de projets communautaires.**

*La Communauté d'Agglomération du Pays de Vannes et les syndicats mixtes prennent une part grandissante dans notre environnement. Les élus communautaires ou syndicaux siègent dans nombre d'instances et groupes de travail ; les services participent à des groupes de travail et à la mise en œuvre des politiques définies, pour l'intérêt de nos concitoyens.*

- Faire connaître à la population et aux services les orientations ou choix politiques portés par les élus avéens dans les structures intercommunales.
- Au niveau des services, être force de proposition, d'analyse et de préparation pour les différents dossiers intercommunautaires et intercommunaux.

## **Porter un jugement, une appréciation sur les effets de nos politiques municipales afin d'en améliorer la valeur.**

- Mettre en place une évaluation de l'ensemble de nos politiques municipales avant la fin du mandat.
- Disposer d'un rapport d'activité et d'une procédure d'amélioration.